

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 28 septembre 2021, à 10h00, sous la présidence du maire suppléant M. Jacques Lirette.

**PRÉSENCES :**

Sont présents M. Francis Gagné, M. Jocelyn Gagné, Mme Sonia Tremblay, Mme Ginette Camiré et M. Raymond St-Onge.

M. André Gagnon, maire, est absent.

Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**AVIS DE CONVOCATION :**

Conformément aux articles 153 et 157 du Code municipal, tous les membres du conseil présents sur le territoire assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation. Les membres du conseil consentent unanimement à ce que les sujets suivants soient traités lors de la présente séance :

- Vente du tracteur John Deere 2007 avec équipements à Les Équipements Daigle Inc.;
- Octroi d'un contrat à Avantis Coopérative pour la fourniture d'un mini loader Wacker 2021 WN WL32;
- Mandat à la firme Diane Gervais Architecte pour le projet de réaménagement des bureaux municipaux dans l'édifice de la Caisse Desjardins;
- Mandat à la firme Diane Gervais Architecte pour le projet de réaménagement du Pavillon des Loisirs;
- Mandat à Arbovert Pépinière Inc. pour l'achat et la plantation d'arbres;
- Avis de motion et dépôt du règlement no. 323-2021 modifiant le règlement de construction no. 189-2008 concernant les toilettes à haute efficacité.

177-09-2021

**VENTE DU TRACTEUR JOHN DEERE 2007 AVEC ÉQUIPEMENTS À LES ÉQUIPEMENTS DAIGLE INC. :**

Il est proposé par M. Francis Gagné,  
Appuyé par M. Raymond St-Onge,  
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte de vendre le tracteur John Deere 2007 avec équipements à Les Équipements Daigle Inc. pour un montant de 30 000 \$ plus les taxes applicables.

178-09-2021

**OCTROI D'UN CONTRAT À AVANTIS COOPÉRATIVE POUR LA FOURNITURE D'UN MINI LOADER WACKER 2021 :**

Considérant que le conseil municipal désire faire l'acquisition d'un mini loader pour les travaux publics;

Considérant les soumissions suivantes :

Avantis Coopérative	97 914.00 \$ avant taxes
La Coop Purdel	100 061.00 \$ avant taxes

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Camiré, appuyé par M. Jocelyn Gagné et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal autorise l'acquisition d'un mini loader Wacker 2021 WN WL32 au prix de 97 914.00 \$ plus les taxes chez Avantis Coopérative pour les travaux publics.

179-09-2021

**MANDAT À LA FIRME DIANE GERVAIS ARCHITECTE POUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX DANS L'ÉDIFICE DE LA CAISSE DESJARDINS :**

Considérant que la Municipalité a fait l'acquisition du bâtiment situé au 1495-1497, rue Saint-Georges appartenant à la Caisse Desjardins;

Considérant que des architectes doivent être mandatés pour le projet de réaménagement de l'édifice;

Considérant l'offre de services de la firme Diane Gervais Architecte en date du 23 septembre 2021;

Considérant que ces frais seront conjointement payés avec la Caisse Desjardins;

En conséquence, il est proposé par Mme Sonia Tremblay, appuyé par M. Francis Gagné et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate la firme Diane Gervais Architecte pour le projet de réaménagement des bureaux municipaux pour un montant de 11 960 \$ plus les taxes, le tout en conformité avec l'offre de services en date du 23 septembre 2021.

180-09-2021

**MANDAT À LA FIRME DIANE GERVAIS ARCHITECTE POUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PAVILLON DES LOISIRS :**

Considérant que la Municipalité fait l'acquisition du bâtiment situé au 1495-1497, rue Saint-Georges appartenant à la Caisse Desjardins;

Considérant que le 2e étage du bâtiment situé au 1512, rue Saint-Georges sera réaménagé en Pavillon des Loisirs;

Considérant l'offre de services de la firme Diane Gervais Architecte en date du 23 septembre 2021;

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Camiré, appuyé par Mme Sonia Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate la firme Diane Gervais Architecte pour le projet de réaménagement du Pavillon des Loisirs au montant de 7 160 \$ plus les taxes, le tout en conformité avec l'offre de services en date du 23 septembre 2021.

181-09-2021

**MANDAT À ARBOVERT PÉPINIÈRE INC. POUR L'ACHAT ET LA PLANTATION D'ARBRES :**

Il est proposé par M. Francis Gagné,  
Appuyé par M. Jocelyn Gagné,  
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise l'achat et la plantation d'arbres pour le remplacement de plusieurs frênes afin d'éviter la propagation de la maladie l'agrile du frêne dans la municipalité.

182-09-2021

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT NO. 323-2021  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NO. 189-2008  
CONCERNANT LES TOILETTES À HAUTE EFFICACITÉ :**

Avis de motion est donné par Mme Ginette Camiré que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour adoption un projet de règlement no. 323-2021 modifiant le règlement de construction no. 189-2008 concernant les toilettes à haute efficacité. Un projet de règlement est présenté séance tenante.

\_\_\_\_\_  
Jacques Lirette, maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Marie-Eve Parent, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Lirette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Jacques Lirette, maire suppléant

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance extraordinaire est disponible.

\_\_\_\_\_  
Marie-Eve Parent, directrice générale  
et secrétaire-trésorière